

Leucan inc.

**États financiers
31 mars 2020**



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Leucan inc.

Notre opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section *Fondement de l'opinion avec réserve* de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Leucan inc. (l'« Organisme ») au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Organisme, qui comprennent :

- la situation financière au 31 mars 2020;
- l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- les résultats pour l'exercice clos à cette date;
- les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme bon nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits de dons et d'activités de financement dont l'exhaustivité ne peut être vérifiée de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer s'il serait nécessaire d'apporter des ajustements aux produits, à l'excédent des charges sur les produits et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 mars 2020, à l'actif à court terme et à l'actif net au 31 mars 2020. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2019 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Indépendance

Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 10 juillet 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116819

Leucan inc.
Situation financière
Au 31 mars 2020

	Note	2020 \$	2019 \$
Actif			
Actif à court terme			
Encaisse			
Placements	3	1 470 682	1 754 354
Comptes débiteurs		704 321	881 517
Frais payés d'avance et fournitures		76 417	332 358
		<u>256 843</u>	<u>251 305</u>
		2 508 263	3 219 532
Placements	3	2 698 272	2 486 533
Immobilisations corporelles	4	802 093	769 192
		<u>6 008 628</u>	<u>6 475 257</u>
Passif			
Passif à court terme			
Comptes créditeurs et charges à payer	5	496 337	709 900
Avantages incitatifs		128 897	105 204
Avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles		165 722	192 595
Apports reportés	6	618 106	647 296
		<u>1 409 062</u>	<u>1 654 995</u>
Actif net			
Investi en immobilisations corporelles		636 371	576 597
Affecté d'origine interne	7	2 804 450	2 745 000
Non affecté		1 158 745	1 498 685
		<u>4 599 566</u>	<u>4 820 262</u>
		<u>6 008 628</u>	<u>6 475 257</u>
Engagements	12		

Approuvé par le Conseil,


_____, administrateur

PASCAL PROULX

(en lettres majuscules)


_____, administrateur

MARC JUTRAS

(en lettres majuscules)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Leucan inc.

Évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

		<u>Affecté d'origine interne</u>				<u>2020</u>	<u>2019</u>
	Note	Investi en immobili- sations corporelles \$	Centres d'oncologie pédiatrique du Québec \$	Fonds de pérennité \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice		576 597	745 000	2 000 000	1 498 665	4 820 262	4 735 361
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice		(79 811)	59 450	-	(200 335)	(220 696)	84 901
Acquisition d'immobilisations corporelles		139 585	-	-	(139 585)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	7	636 371	804 450	2 000 000	1 158 745	4 599 566	4 820 262

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Leucan inc.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

	Note	2020 \$	2019 \$
Produits			
Activités de financement		10 746 542	10 695 115
Biens et services reçus à titre gratuit		157 498	194 621
Dons et legs testamentaires		304 719	386 750
Revenus de placement		40 747	138 307
Autres revenus	8	134 201	58 103
		<u>11 383 707</u>	<u>11 472 896</u>
Charges			
Activités de financement		2 231 596	2 327 902
Salaires et charges sociales liés aux activités de financement		2 273 945	2 027 043
Biens et services reçus à titre gratuit liés aux activités de financement		157 498	179 021
		<u>4 663 039</u>	<u>4 533 966</u>
Excédent brut des produits sur les charges		<u>6 720 668</u>	<u>6 938 930</u>
Autres charges			
Services à l'enfant et à sa famille	9	4 024 207	3 940 552
Subventions à la recherche clinique		1 008 443	948 786
Loyers et autres frais de bureau liés aux promotions et au développement		485 356	535 968
Frais administratifs	10	983 184	1 012 979
Communications		360 363	346 429
		<u>6 861 553</u>	<u>6 784 714</u>
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) avant les éléments suivants		(140 885)	154 216
Amortissement des avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles		26 873	26 873
Amortissement des immobilisations corporelles		<u>(106 684)</u>	<u>(96 188)</u>
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice		<u>(220 696)</u>	<u>84 901</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Leucan inc.

Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020 \$	2019 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(220 696)	84 901
Ajustements pour		
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	(13 949)	(14 633)
Variation de la juste valeur des autres placements	(70 268)	(114 933)
Amortissement des immobilisations corporelles	106 684	96 188
Amortissement des avantages incitatifs	(21 483)	(15 029)
Augmentation des avantages incitatifs	45 176	30 117
Amortissement des avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles	(26 873)	(26 873)
	<u>(201 409)</u>	<u>39 738</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	255 939	(280 112)
Frais payés d'avance et fournitures	(5 538)	(41 730)
Comptes créditeurs et charges à payer	(213 563)	179 058
	<u>36 838</u>	<u>(142 784)</u>
	<u>(164 571)</u>	<u>(103 046)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(139 585)	(147 494)
Variation nette des placements	49 674	(600 000)
	<u>(89 911)</u>	<u>(747 494)</u>
Activités de financement		
Variation nette des apports reportés	(29 190)	348 300
	<u>(283 672)</u>	<u>(502 240)</u>
Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	<u>(283 672)</u>	<u>(502 240)</u>
Encaisse à l'ouverture de l'exercice	<u>1 754 354</u>	<u>2 256 594</u>
Encaisse à la clôture de l'exercice	<u>1 470 682</u>	<u>1 754 354</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

1 Constitution et nature des activités

Leucan inc. (l'« Organisme »), constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mission de favoriser le mieux-être, la guérison et le rétablissement des enfants atteints de cancer et de soutenir leur famille. L'organisme de bienfaisance est enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

2 Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCCOSBL requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses ayant une incidence sur les actifs et les passifs ainsi que sur les informations à fournir sur les éventualités à la date de clôture et sur les montants des produits et des charges pour l'exercice présenté. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

Évaluation des fournitures

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût des fournitures est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des fournitures passé en charges au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020 est de 129 319 \$ (146 202 \$ en 2019).

Lorsque surviennent des circonstances ayant causé la dépréciation des fournitures en dessous de leur coût et que ces circonstances n'existent plus, le montant de la dépréciation peut faire l'objet d'une reprise.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les durées et les taux annuels suivants :

	Méthode	Taux ou durée
Bâtiment	Linéaire	40 ans
Mobilier de bureau	Dégressive	20 %
Ordinateurs	Dégressive	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée du bail

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Avantages incitatifs

Les avantages incitatifs découlant du bail pour les locaux de l'Organisme sont constatés selon une formule linéaire sur la durée du bail. L'écart entre les charges constatées et les montants exigibles en vertu du bail est présenté dans le passif, au poste « Avantages incitatifs ».

Les avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles découlant du bail pour les locaux du siège social de l'Organisme sont reportés et constatés à titre de produits selon la durée du bail, soit la même méthode d'amortissement que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Constatation des revenus

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses de périodes futures sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de la période où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Biens et services reçus à titre gratuit

L'Organisme constate les biens et services reçus à titre gratuit lorsque la juste valeur de ces biens et services peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Organisme aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement normal.

De plus, chaque année, de nombreux bénévoles offrent à l'Organisme une grande partie de leur temps pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales de la direction générale, les loyers et les autres frais de bureau sont ventilés au prorata de la masse salariale des personnes qui travaillent dans les secteurs suivants :

- Activités de financement
- Services à l'enfant et à sa famille
- Frais administratifs
- Communications

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût amorti, à l'exception de l'encaisse, de l'encaisse chez le courtier et des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes débiteurs, et les actifs financiers mesurés à la juste valeur sont constitués de l'encaisse, de l'encaisse chez le courtier et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes créditeurs et charges à payer.

Dépréciation

Les actifs financiers mesurés au coût amorti sont soumis à un test de recouvrabilité quand il y a des indications de dépréciation. Le montant de la dépréciation est constaté aux résultats. Les dépréciations constatées préalablement peuvent être renversées jusqu'à concurrence de l'amélioration, directement ou en ajustant le compte de provision, pourvu qu'elles ne soient pas plus importantes que le montant qui aurait été reporté à la date du renversement si la dépréciation n'avait pas été constatée préalablement. Le montant du renversement est constaté aux résultats.

Leucan inc.

Notes annexes

31 mars 2020

3 Placements

	2020 \$	2019 \$
Encaisse chez le courtier	219 578	5 233
Titres obligataires, à la juste valeur de marché, à des taux variant entre 1,50 % et 4,00 % au 31 mars 2020 (à des taux variant entre 1,00 % et 4,40 % au 31 mars 2019), échéant jusqu'en décembre 2024, ayant une valeur nominale de 2 393 380 \$ (2 535 739 \$ au 31 mars 2019)	2 452 243	2 583 772
Actions canadiennes et étrangères, à la juste valeur de marché	484 216	548 730
Fonds communs de placement canadiens et étrangers, à la juste valeur de marché	117 354	115 062
Valeur de rachat des polices d'assurance vie	129 202	115 253
	<u>3 402 593</u>	<u>3 368 050</u>
Moins la partie à court terme	704 321	881 517
	<u>2 698 272</u>	<u>2 486 533</u>

4 Immobilisations corporelles

	2020		2019	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Terrain	63 000	-	63 000	63 000
Bâtiment*	446 852	185 792	261 060	269 481
Mobilier de bureau	423 812	328 164	95 648	94 531
Ordinateurs	868 834	686 133	182 701	126 934
Améliorations locatives	345 964	146 280	199 684	215 246
	<u>2 148 462</u>	<u>1 346 369</u>	<u>802 093</u>	<u>769 192</u>

* Le montant d'amortissement cumulé comprend une dépréciation d'une valeur de 110 000 \$ comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017.

Leucan inc.

Notes annexes

31 mars 2020

5 Comptes créditeurs et charges à payer

	2020 \$	2019 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	34 552	299 965
Salaires et vacances à payer	461 785	409 935
	<u>496 337</u>	<u>709 900</u>

6 Apports reportés

	2020 \$	2019 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	647 296	298 996
Produits		
Montant constaté à l'état des résultats	(335 500)	(20 500)
Montant encaissé pour les prochains exercices	306 310	368 800
Solde à la clôture de l'exercice	<u>618 106</u>	<u>647 296</u>

Une somme de 485 196 \$ d'apports reportés au 31 mars 2020 (616 796 \$ au 31 mars 2019) est affectée à la campagne de financement « 40 Géants pour Leucan ». Cette campagne de financement, qui prendra fin le 31 mars 2023, a généré des encaissements d'un montant de 173 400 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020 (338 300 \$ en 2019). Les investissements totaux en recherche clinique et en soutien aux survivants ont généré une dépense de 305 000 \$ pour l'exercice et se poursuivront sur une période de trois ans.

De plus, une somme de 132 910 \$ correspond à des commandites et à des achats de billets pour des événements qui auront lieu au cours du prochain exercice (30 500 \$ au 31 mars 2019).

Leucan inc.

Notes annexes

31 mars 2020

7 Actif net affecté d'origine interne

Les montants suivants ont été grevés d'une affectation d'origine interne à la suite d'une résolution du conseil d'administration :

	2020 \$	2019 \$
Fonds d'appui aux centres d'oncologie pédiatrique du Québec ¹⁾	804 450	745 000
Fonds de pérennité ²⁾	2 000 000	2 000 000
	<u>2 804 450</u>	<u>2 745 000</u>

¹⁾ Ce montant est mis en réserve afin d'assurer une stabilité à l'appui financier donné par l'Organisme aux centres d'oncologie pédiatrique du Québec.

²⁾ Un montant maximal de 2 000 000 \$ est mis en réserve afin de garantir la continuité des activités de l'Organisme advenant un exercice déficitaire.

8 Autres revenus

	2020 \$	2019 \$
Loyers	27 152	25 932
Contributions aux activités	11 521	5 720
Programmes gouvernementaux	82 073	16 437
Cotisations des membres	4 080	3 205
Autres	9 375	6 809
	<u>134 201</u>	<u>58 103</u>

9 Services à l'enfant et à sa famille

	2020 \$	2019 \$
Salaires et charges sociales	1 530 279	1 394 372
Aide financière	939 644	1 061 339
Camp d'été et fête de Noël	223 023	231 208
Activités sociorécréatives et socioaffectives	423 735	302 449
Massothérapie	341 150	361 555
Loyers et autres frais de bureau	294 843	319 503
Dons de biens et services et salles de jeux	31 292	23 574
Sensibilisation et promotion	240 241	230 952
Biens et services reçus à titre gratuit	-	15 600
	<u>4 024 207</u>	<u>3 940 552</u>

Leucan inc.

Notes annexes

31 mars 2020

10 Frais administratifs

	2020 \$	2019 \$
Salaires et charges sociales	792 109	798 147
Loyers et autres frais de bureau	152 618	182 885
Frais de comités	13 493	15 049
Frais divers	24 964	16 898
	<hr/>	<hr/>
	983 184	1 012 979

11 Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales de la direction générale, les loyers et les autres frais de bureau sont ventilés comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Activités de financement	557 251	573 457
Services à l'enfant et à sa famille	437 869	450 605
Frais administratifs	194 114	225 798
Communications	41 907	37 422
	<hr/>	<hr/>
	1 231 141	1 287 282

12 Engagements

L'Organisme s'est engagé, en vertu de baux du siège social et des régions et de contrats de service échéant à diverses dates jusqu'en mai 2026, à faire les versements suivants au cours des prochains exercices :

	\$
2021	487 829
2022	480 957
2023	385 046
2024	290 039
2025	277 845
Par la suite	294 690
	<hr/>
	2 216 406

13 Instruments financiers

L'Organisme, en raison de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques au 31 mars 2020. Il n'y a eu aucune modification de l'exposition aux risques depuis l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'Organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en raison de ses comptes créditeurs et charges à payer.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers susceptibles d'exposer l'Organisme à un risque de crédit sont principalement l'encaisse, l'encaisse chez le courtier, les comptes débiteurs et les placements. L'encaisse, l'encaisse chez le courtier et les placements de l'Organisme sont conservés dans de grandes institutions financières, si bien que l'Organisme considère comme très faible le risque de non-exécution afférent à ces instruments.

Au 31 mars 2020, l'exposition de l'Organisme au risque de crédit est donc égale au montant des comptes débiteurs, soit 76 417 \$ (332 356 \$ au 31 mars 2019).

Pour les comptes débiteurs, l'Organisme évalue de façon continue les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur la valeur de réalisation estimative des comptes débiteurs.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur, et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Au 31 mars 2020, l'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt de la façon suivante :

Encaisse	Taux variable et taux fixes de 1,00 % et de 1,35 %
Placements	Non productifs d'intérêts et taux fixes, voir note 3
Comptes débiteurs	Non productifs d'intérêts
Comptes créditeurs et charges à payer	Non productifs d'intérêts

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

L'Organisme est exposé à l'autre risque de prix en raison de ses placements.

14 COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a classé au stade de pandémie l'infection au coronavirus (COVID-19), ce qui a entraîné la mise en œuvre de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus, dont l'isolement volontaire et la distanciation sociale. L'Organisme s'est conséquemment adapté à la situation en poursuivant la majorité de ses activités à distance et en reportant certaines activités de financement à une période ultérieure. Certaines des activités de financement prévues au cours du mois de mars 2020 et toutes celles prévues au printemps 2020 ont été annulées, reportées ou transformées.

Étant donné l'évolution constante de la situation et l'incertitude économique qui en découle, l'incidence financière de la pandémie est trop incertaine pour être estimée actuellement, mais la direction de l'Organisme et le conseil d'administration suivront l'évolution de la situation et de la trésorerie de très près, tout au long de la prochaine année, pour assurer la pérennité de l'Organisme. Les répercussions seront comptabilisées au moment où elles seront connues et pourront faire l'objet d'une évaluation.

L'Organisme a cependant mis en œuvre certaines mesures dans le but de réduire ses dépenses. Au niveau des salaires, l'Organisme a réduit les heures de la majorité des employés, a mis à pied temporairement certains autres employés et a gelé les salaires. De plus, au niveau de la trésorerie, l'Organisme a mis en place une gestion plus serrée, a procédé à une analyse des programmes de compensation et subvention offerts par les différents paliers de gouvernement et a effectué des démarches auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux pour demander une aide exceptionnelle d'urgence. De plus, une partie de son offre de services a dû être suspendue et une autre, offerte virtuellement ou à distance, ce qui a aussi eu un impact sur les dépenses. Enfin, l'Organisme a innové par de nouvelles initiatives philanthropiques et propose désormais certaines de ses activités de financement sous une nouvelle formule pour limiter les pertes de revenus.